

Charte des salaires, HIVER 2010

Salaire de base : 30\$ /cours d'une heure ou cours de 1h20 avec surveillance du dîner, à l'exception des cours suivants: sciences, théâtre, cirque, danse, cheerleading, informatique, gardiens avertis/secourisme. Ces derniers commencent à 35\$ du cours, dû à la préparation qu'il nécessite ou à la contingence de la discipline.

Aussi, quelques conditions qui peuvent modifier le salaire :

Expérience

- 3^e session avec nous + 5\$ /cours
- Plus de 5 années d'expérience dans la discipline enseignée ou d'expérience avec les enfants +5\$ /cours

Matériel

- Sciences +5\$ /cours
- Arts +5\$ /cours
- Cuisine + entre 10\$ et 20\$ /cours selon le nombre d'enfants
- Discipline où il y a du matériel pour un spectacle (théâtre, cirque etc.) entre 20\$ et 30\$ en tout (factures obligatoires)

Distance à parcourir

- Plus de 25 km +10\$
- Plus de 45 km +20\$

Retards

Tous les cours où vous êtes en retard seront **déduits de votre contrat**, sauf si vous avez une raison valable. Lorsque vous êtes plus de 15 minutes en retard, les cours devront être repris. Aussi, pour toutes les absences injustifiées, les cours seront repris à vos frais.

Bonus

Si vous nous référez un animateur et que nous prenons la décision de l'engager, vous recevrez **50\$**. Aussi, si vous nous permettez d'entrer dans une école où nous ne sommes pas déjà, vous recevrez **100\$**.